

Communiqué de Presse

Paris, le 4 novembre 2010

Société Générale lance le Service d'épargne solidaire pour optimiser les dons des clients versés aux associations

Le 1^{er} décembre 2010, Société Générale, en collaboration avec la BFM¹, lance un nouveau service, le Service d'épargne solidaire, destiné à faciliter et optimiser les dons versés à des associations.

Le Service d'épargne solidaire donne la possibilité aux clients de reverser une partie ou la totalité des intérêts d'un livret d'épargne à une ou plusieurs associations reconnues d'utilité publique (cf liste en annexe). Sa mise en place est simple et gratuite.

Le 1^{er} versement des intérêts aux associations s'effectuera début 2012 sur les intérêts acquis en 2011.

Pour effectuer un don, le client choisit :

- le livret dont les intérêts seront reversés au début de chaque année : Livret A, Livret de Développement Durable, Livret Jeune, Compte sur Livret, ou Livret BFM Avenir,
- le montant maximum de versements, s'il souhaite les plafonner, et la part des intérêts qu'il souhaite reverser à l'association : 25, 50, 75 ou 100 % des intérêts du livret,
- la ou les associations (de 1 jusqu'à 3 associations) parmi une liste de 31 associations partenaires œuvrant dans l'humanitaire, le social, l'environnement et la recherche.

1 La Banque Fédérale Mutualiste (BFM) est la Banque des Agents du secteur public. En créant la BFM, des mutuelles de la Fonction publique ont eu l'ambition de créer une banque citoyenne, conjuguant valeurs mutualistes et services bancaires performants. Depuis plus de 20 ans, la BFM distribue son offre bancaire par l'intermédiaire du réseau Société Générale, comptant plus de 2 200 agences. Les personnels du secteur public accèdent ainsi à une offre dédiée en matière de prêt et d'épargne, assortis de conditions tarifaires préférentielles. Aujourd'hui, ce sont ainsi plus de 850 000 clients qui bénéficient quotidiennement des prestations BFM, complémentaires de l'offre Société Générale. La philosophie de la BFM s'articule autour de trois valeurs essentielles : Solidarité, responsabilité, respect de l'éthique mutualiste.

SERVICE DE PRESSE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
BANQUE DE DETAIL FRANCE

Joëlle ROSELLO
+33 (0)1 42 14 02 17
Sandrine BLONDIAU
+33 (0)1 42 14 83 73
Morgane SALAUN
+33(0)1 42 14 00 23

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
BDDF/COM
75886 PARIS CEDEX 18
www.societegenerale.com

Société Anonyme au capital de 933 027 038,75 EUR
552 120 222 RCS PARIS

En optant pour le Service d'épargne solidaire, le client peut donner plus à une association sans que cela ne lui coûte davantage :

- Le prélèvement libératoire sur les intérêts des livrets fiscalisés reversés à l'association bénéficie de l'amendement Finansol : ils sont réduits à 5 % au lieu de 18,1 %²,
- Une majoration de 10 % du don du client est effectuée, en faveur de l'association, par Société Générale ou la BFM selon le livret détenu : pour, par exemple 100 € de dons, la banque versera 10 € supplémentaires à l'association concernée.
- Une réduction fiscale³ équivalente à 66 % ou 75% du don selon la nature de l'association bénéficie au client.

Par exemple, par le mécanisme de don habituel, lorsque l'association reçoit 294 €, il n'en coûte au client que 100 €.

Grâce au Service d'épargne solidaire souscrit sur un Compte sur Livret existant et pour un client assujéti à l'impôt sur le revenu et ayant opté pour le Prélèvement Forfaitaire Libératoire, lorsqu'il lui en coûtera 100 €, l'association aura reçu 600,49 €.

Et avec ce même Service d'épargne solidaire souscrit sur un Livret A et pour un client assujéti à l'impôt sur le revenu, lorsqu'il lui en coûtera 100 €, l'association aura reçu 323,53 €.

Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro. Avec 157 000 personnes dans le monde, son activité se concentre autour de trois grands métiers :

- Réseaux de détail, Financements Spécialisés & Assurances qui comptent 32 millions de clients particuliers en France et à l'international.
- Banque Privée, Gestion d'actifs & Services aux investisseurs, où le Groupe compte parmi les principales banques de la zone euro avec 3 246 milliards d'euros d'actifs en conservation et 164 milliards d'euros d'actifs sous gestion hors Amundi à fin mars 2010.
- Accompagnant ses clients dans de nombreux secteurs, la Banque de Financement & d'Investissement, Société Générale Corporate & Investment Banking offre des solutions sur mesure en s'appuyant sur son expertise globale en matière de banque d'investissement, de financements et d'activités de marchés.

Société Générale figure dans les indices internationaux de développement durable : FTSE4good et ASPI. En 2010, l'agence de notation SAM a décerné à Société Générale le titre de "Mover 2010" pour le secteur bancaire.

www.societegenerale.com

² Les prélèvements sociaux de 12,1% en 2010 restent dus dans tous les cas

³ Les dons consentis aux organismes d'aide aux personnes en difficulté fournissant gratuitement des repas ou des soins ou venant en aide au logement ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 75% des sommes versées, retenues dans la limite de 513 € en 2010. Les versements dépassant cette limite ainsi que les dons consentis aux autres associations permettent d'obtenir une réduction d'impôt de 66% des sommes versées en 2010, retenues dans la limite de 20% du revenu imposable.

<p>Solidarité internationale, aide humanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Croix-Rouge française, ▪ Handicap International, ▪ CCFD Terre Solidaire, ▪ Ordre de Malte, ▪ Solidarité Laïque, ▪ Secours Catholique. 	<p>Solidarité pour la planète, protection de l'environnement,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Surfrider Foundation Europe, ▪ Fondation Nicolas Hulot.
<p>Solidarité sociale, activités à vocation sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Restaurants du Cœur, ▪ Secours Populaire français, ▪ Armée du Salut, ▪ Les petits frères des pauvres, ▪ Habitat et Humanisme, ▪ Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE), ▪ Apprentis d'Auteuil, ▪ Association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée (ADO), ▪ Sauveteurs en mer, ▪ Fédération Française Handisport, ▪ Eglise Catholique (Conférence des Evêques de France). 	<p>Solidarité pour la recherche médicale, lutte contre les maladies</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Institut Pasteur, ▪ Fondation pour la recherche médicale, ▪ Ligue contre le cancer, ▪ Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC), ▪ Sidaction, ▪ France Alzheimer, ▪ ELA, ▪ Association Petits Princes, ▪ Association des Paralysés de France, ▪ Perce-Neige ▪ Fondation de l'Avenir pour la recherche médicale appliquée ▪ Œuvre des diaconesses de Reuilly